

Les « Mais » repoussés en 2021



Planter un arbre et mettre un panneau pour honorer un nouvel élu, c'est la tradition des « mais ». En général, elle se tient peu de temps après l'élection des maires au mois de mai. Concernant Beynat, les élus se sont concertés et ont fait le choix de les reporter en 2021 compte tenu de la crise sanitaire.